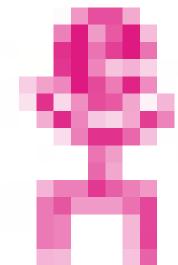
https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6250



## L'école et la jeunesse ne sont pas des priorités de ce gouvernement, quoi qu'il en dise.



SNES académique de Dijon - S3 - Editorial - Date de mise en ligne : lundi 4 octobre 2021

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

## L'école et la jeunesse ne sont pas des priorités de ce gouvernement, quoi qu'il en dise.

Le ministre Blanquer a beau tenir des discours qui se veulent rassurants, les faits sont têtus : suppressions massives de postes entraînant des effectifs de classes surchargés, lycées désorganisés (groupes classes éclatés), baccalauréat dénaturé et complexifié, CIO affaiblis, AED et AESH trop peu nombreux pour répondre aux besoins d'encadrement et d'accompagnement... Sans compter une rentrée sous le signe du Covid, pas du tout anticipée par le ministère !

Le SNES-FSU, syndicat majoritaire du second degré, revendique une politique éducative ambitieuse à la hauteur des enjeux : un plan de recrutements et de titularisations pour répondre aux besoins, l'abandon d'un management pernicieux dont les évaluations d'établissements sont l'avatar le plus récent, et la déclaration de Macron à Marseille sur les recrutements profilés : une provocation de plus (qui

concernait les écoles du premier degré, mais dont les implications pour le second degré sont évidentes).

La FSU, première fédération de l'Éducation nationale, revendique avec d'autres organisations syndicales et associatives des alternatives socio-économiques et environnementales, dans lesquelles l'action publique et les services publics doivent jouer un rôle essentiel. Les fonctionnaires et agents publics doivent être mieux considérés, ce qui passe par une nécessaire revalorisation salariale et la reconstruction du paritarisme gravement mis à mal par la loi de transformation de la Fonction publique (qui a rendu opaque la gestion des carrières et des mutations).

La section académique du SNES-FSU Dijon porte la voix de nos professions dans les instances (CTA, CHSCT, commissions paritaires). En lien avec les sections départementales et d'établissement, elle conseille, guide et accompagne les personnels sur toutes les questions les concernant : vie des établissements, actions collectives, questions carrières et mutations, démarches administratives, accompagnements des collègues au rectorat...

Le SNES-FSU est le syndicat de tous les personnels d'éducation du second degré général et technologique, titulaires ou contractuels : enseignant-es, CPE, PsyEn en charge de l'orientation, AED, AESH. Se syndiquer au SNES-FSU, c'est rejoindre une force collective et ne pas subir dans l'isolement les effets d'une politique éducative indigne.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée 2021 en dépit des obstacles relevés et nous vous assurons de notre combativité pour défendre notre vision du service public d'éducation, ambitieux pour la jeunesse de notre pays, et qui passe par l'amélioration des conditions de travail et des rémunérations de tous les personnels.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2